Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine

Herausgeber: Schweizer Heimatschutz

Band: 117 (2022)

Heft: 2: Eine neue Solarkultur = Une nouvelle culture solaire

Anhang: Rapport annuel 2021

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Patrimoine suisse Rapport annuel 2021





SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ PATRIMOINE SUISSE PATRIMONIO SVIZZERO PROTECZIUN DA LA PATRIA

Sommaire



DISTINCTIONS



FORMATION À LA CULTURE DU BÂTI

14
PROJETS

4

POLITIQUE ET RÉSEAU

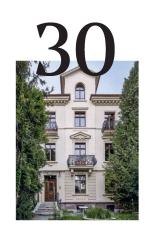
16
PUBLICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES

18
ORGANISATION

23
COMPTES ANNUELS
PATRIMOINE SUISSE

COMPTES ANNUELS VACANCES AU CŒUR DU PATRIMOINE

29 MARCHÉ PATRIMOINE



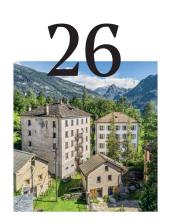
SECTIONS ET TRAVAIL BÉNÉVOLE



MAISON DU PATRIMOINE



ÉCU D'OR



VACANCES AU CŒUR DU PATRIMOINE



Je suis assis dans le train entre Zurich et Berne. Le ciel est couvert, des rayons de soleil et du bleu percent à l'horizon. Des morceaux du paysage suisse défilent à toute vitesse: tours, infrastructures ferroviaires, fabriques, parkings, immeubles, châteaux, paysages fluviaux, villes anciennes, vergers, villas et routes. De bien belles choses et des

horreurs se côtoient sur un espace des plus restreints. Dans un sens, tout semble lié et dans l'autre, rien ne colle. Cette traversée du Plateau montre à l'évidence que le sol est devenu en quelques décennies une denrée rare. Mais l'extension de la construction aux dépens des vertes prairies a fait son temps. La préservation de chaque bâtiment contribue désormais à la réalisation des objectifs climatiques. Et l'importance du parc immobilier existant commence à être reconnue.

L'appel à davantage de culture de la rénovation a tendu un fil rouge au travers de nos activités l'an passé. Distinguée par le Prix Wakker, la commune vaudoise de Prangins montre de manière exemplaire comment un centre historique peut être rénové et animé dans le respect de son identité. De même, ProSpecieRara a obtenu le Prix Schulthess des jardins parce que la promotion de la biodiversité joue un rôle essentiel dans le développement de notre patrimoine végétal. Avec la Campagne climat et culture du bâti, nous affirmons qu'une architecture de qualité est incontournable pour allier esthétique et préservation du climat. Cette trilogie climat, biodiversité et culture du bâti nous pousse et nous stimule.

Je suis encore dans le train, le nez collé à la fenêtre. Heureux de contribuer avec Patrimoine suisse à la transformation de la Suisse. Une transformation qui met l'être humain au centre. Une transformation qui gère avec prudence ce qui existe. Une transformation qui donne une place et une valeur à la beauté dans un monde gouverné par les chiffres et le CO₂. Une transformation sur laquelle les générations à venir pourront bâtir et dont ils pourront être fiers.

Je suis arrivé à destination. Je vous souhaite une agréable lecture de notre rapport annuel et vous remercie de la confiance que vous nous témoignez.

Stefan Kunz, secrétaire général de Patrimoine suisse

COMMENTAIRE DU PRÉSIDENT

L'année 2021 a été difficile pour Patrimoine suisse, mais l'association a également pu compter sur quelques éclaircies. La météo générale reste marquée par un boom sans précédent de la construction. Chaque année, sur le Plateau, une nouvelle surface de la taille de la ville de Bienne est urbanisée. La densification est sur toutes les lèvres et



elle se poursuit effectivement sans discontinuer. Mais personne ne sait jusqu'à quand et avec quelles conséquences. Tous les scénarios prennent fin aux alentours de 2040 ou un peu plus tard. On ne saurait parler là de durabilité.

Cette tendance et la politique des taux d'intérêt nuls menée par les banques favorisent le développement incontrôlé de la construction, qui va souvent au-delà des besoins, juste pour que les gros investisseurs évitent les taux négatifs. Chacun peut en constater les conséquences sur le cœur des villes, où se concentrent aujourd'hui ces chantiers. Elles sont rarement positives. La densification, censée être de qualité selon la loi sur l'aménagement du territoire, entraîne fréquemment une perte d'espaces verts arborisés et de milieux de vie pour nombre d'êtres vivants, parmi lesquels les humains et avant tout les enfants. À un rythme toujours plus rapide, les centres des villages sont sacrifiés, avec leurs nombreux bâtiments porteurs d'identité.

Comment doit réagir Patrimoine suisse? Au niveau «macro» (la législation), notre association doit s'opposer à ce qui renforce encore ces tendances négatives. Le dernier cri, ce sont les tentatives de favoriser, dans la future loi sur le CO_2 , le remplacement de bâtiments anciens de qualité par des édifices économes en énergie. C'est ignorer que la plus grande atteinte à l'environnement réside dans la démolition de maisons suivie d'une reconstruction qui engloutit incomparablement plus d'énergie que l'utilisation durant des dizaines d'années d'édifices anciens dont le bilan énergétique n'est pas optimal. Nous espérons vivement que de telles approches contre-productives en termes de politique énergétique soient abandonnées dès le stade des débats parlementaires.

Ces dernières années, il y a eu quelques tentatives de rendre inopérant l'Inventaire des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS) partout où l'on voudrait construire. Cette tendance s'est heurtée récemment à davantage de résistance qu'on ne l'avait d'abord craint – peut-être les élus ont-ils compris

Nous gardons le can

COMMENTAIRE DU PRÉSIDENT

que les démolitions et les reconstructions ne suscitent plus guère la sympathie. Les efforts en vue d'affaiblir (ou mieux de supprimer) la protection des monuments ont connu un revers devant le Tribunal fédéral, lorsque des dispositions de la loi sur la «protection» des monuments du canton de Zoug ont été annulées.

Au niveau «micro» (la lutte pour la préservation des bâtiments dignes de protection), quelques belles réussites sont à mettre au crédit des sections de l'association – parfois devant le Tribunal fédéral, notamment contre la destruction d'un témoin prémoderne important à Lucerne ou pour la protection de coopératives d'habitation des années 1920 dans le quartier de Friesenberg à Zurich ou encore concernant la limitation du droit de recours des associations. Tout n'est donc pas perdu et Patrimoine suisse peut s'enorgueillir des nombreux succès remportés par ses sections.

Quelle attitude adopter face au flot ininterrompu de nouvelles menaces? Mon impression personnelle est qu'il vaut la peine de résister. Si nous perdons parfois un cas, c'est fâcheux, mais le matin suivant, nous pouvons nous regarder sans regret dans une glace. Il est plus grave d'abandonner avant même d'avoir lutté. Ce qui paraît désespéré au départ ne l'est jamais complètement!

Martin Killias, président de Patrimoine suisse

Le Tribunal fédéral a levé la disposition voulant que, dans le canton de Zoug, les bâtiments de moins de 70 ans ne peuvent être protégés qu'avec l'approbation de leurs propriétaires. Photo: Maison Lasalle à Edlibach (ZG) construite en 1968–1970.

(Photo: Sebastian Heeb/Patrimoine suisse)



POLITIQUE ET RÉSEAU

Les initiatives biodiversité et paysage ont dominé notre activité politique durant l'année écoulée. Convaincus que la biodiversité, la culture du bâti et la protection du climat ne s'excluent pas, nous avons lutté sous la Coupole fédérale en faveur d'une prise en compte équilibrée de la protection des sites, des monuments et du paysage dans les lois et les ordonnances.

ALLIANCE PATRIMOINE

Le patrimoine bâti et le paysage sont mis sous pression par les milieux politiques également. Une poignée d'organisations proches de la culture du bâti se sont associées en 2012 au sein d'Alliance Patrimoine. C'est grâce à cette alliance que les revendications de la protection du patrimoine sont entendues par la Berne fédérale. L'initiative parlementaire «Rendre possible la densification de l'urbanisation en excluant les contradictions et les conflits entre objectifs dus à l'inventaire ISOS» (17.525) du conseiller national Gregor Rutz (UDC/ZH) est exemplaire des nombreuses attaques menées contre la loi sur la protection de la nature et du paysage. En bref, ce texte vise à affaiblir l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS). Patrimoine suisse met tout en œuvre pour convaincre la majorité du Parlement de s'y opposer. Mais les jeux ne sont pas encore faits.

INITIATIVE BIODIVERSITÉ

À fin mars 2021, le Conseil fédéral a ouvert la consultation relative au contre-projet indirect à l'initiative biodiversité. Ce faisant, il reconnaît l'urgence d'agir dans les domaines de la biodiversité, du paysage et de la culture du bâti. La proposition du gouvernement met la priorité sur la garantie des surfaces et sur l'infrastructure écologique. En outre, elle prévoit une obligation de prise en compte des inventaires d'importance nationale comme l'ISOS et une promotion de la culture du bâti de qualité. Les positions reçues par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) lors de la consultation sont hétéroclites à l'extrême – du rejet absolu par l'UDC à un large soutien dans de nombreux cantons. En mars 2022, le Conseil fédéral doit adopter une version retravaillée de son contre-projet indirect et donner ainsi le coup d'envoi de la procédure parlementaire. En étroite alliance avec d'autres associations similaires, Patrimoine suisse s'engagera en faveur d'un texte efficace. L'année 2022 pourrait bien être une année charnière pour ce projet important en faveur de la biodiversité, du paysage et de la culture du bâti.

INITIATIVE PAYSAGE

Le Conseil fédéral a rejeté l'initiative paysage le 18 décembre 2020 et renoncé pour le moment à un contre-projet indirect, compte tenu des travaux menés par la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des États (CEATE-CE) sur la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT). Mis en consultation à fin avril 2021, ce texte va dans le sens de l'initiative en préconisant un plafonnement des constructions hors de la zone à bâtir. Il prévoit cependant tout un faisceau de mesures qui vont diamétralement à l'encontre de cet objectif. La consultation a révélé qu'en plus de Patrimoine suisse et des organisations environnementales, les

POLITIQUE ET RÉSEAU

associations professionnelles des aménagistes et du secteur de la culture du bâti portent un regard critique sur la flexibilisation et la cantonalisation des autorisations hors de la zone à construire proposées par la CEATE-CE. En raison de la portée et de l'importance de ce dossier, Patrimoine suisse continuera à s'engager de manière intensive en 2022 dans la procédure de révision de la LAT.

POSITION RELATIVE À LA LOI SUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Depuis 2016, la loi sur les résidences secondaires (LRS) régit la mise en œuvre de l'objectif constitutionnel de limitation accepté par le peuple et les cantons en 2012. Diverses interventions ont été déposées devant les Chambres fédérales afin de réduire la portée de la loi. Certaines concernent directement les monuments existants. Cet activisme politique sur la scène fédérale et dans les cantons a amené un groupe de travail de Patrimoine suisse, en collaboration avec les sections concernées par cette problématique, à élaborer un document formulant une position commune au sein de l'association. Adopté en novembre par la conférence des président-e-s, ce papier préconise une politique en matière de résidences secondaires qui reconnaît et encourage la culture du bâti et le paysage en tant que facteurs-clés d'un développement du tourisme durable et de qualité.

RÉVISION DU GUIDE ISOS À L'INTENTION DES SECTIONS

À titre d'aide pour les sections et la coordination nationale du recours à l'ISOS. Patrimoine suisse a rédigé un guide en 2015, lequel a été mis à jour pour la dernière fois en 2017. Ruedi Muggli, ancien conseiller juridique de Patrimoine suisse, et Martin Killias, président de l'association, ont procédé à une revue des principaux arrêts des tribunaux et actualisé le guide en profondeur.

CONGRÈS «GEMEINSCHAFTSWERK BAUKULTUR»

Le congrès «Gemeinschaftswerk Baukultur» s'est tenu le 15 septembre 2021 à Rapperswil. Cette manifestation organisée par Patrimoine suisse et le Département architecture, construction, paysage et aménagement de la HES Suisse orientale avait pour but de montrer comment naît une culture du bâti de qualité. Des représentantes et représentants des offices fédéraux de la culture, du développement territorial et de l'environnement, des autorités cantonales et communales, des associations professionnelles de toutes les disciplines concernées, des investisseurs et des maîtres d'ouvrage, de la société civile ainsi que des étudiants se sont penchés sur les concepts de culture du bâti, en lien avec l'état actuel de l'environnement construit, et enfin sur les opportunités et les risques de cette œuvre commune. Réunissant une centaine de participants très engagés, le congrès a connu un vif succès.

DROIT DE RECOURS

Le patrimoine bâti est toujours soumis à une forte pression en raison du boom persistant de la construction et de la densification vers l'intérieur. Le droit de recours des associations est un instrument efficace et indispensable afin de garantir l'application de nos lois protégeant les sites, les monuments ainsi que la nature et le paysage. L'an passé, Patrimoine suisse a fait une nouvelle fois un usage modéré de son droit de recours. Ainsi, 21 procédures ont été menées à leur terme (21 également en 2020), dont 6 ont été acceptées, 4 partiellement acceptées et 6 rejetées. 1 recours a été retiré à la suite d'un accord et 4 sont devenus sans objet à la suite de l'abandon du projet. Les associations de protection de l'environnement, de la nature et du patrimoine sont tenues d'informer chaque année sur l'usage de leur droit de recours. Seuls les recours – et non les oppositions – sont annoncés à l'Office fédéral de l'environnement.

DISTINCTIONS

Avec l'attribution du Prix Wakker 2021 à la commune de Prangins, cette distinction est revenue pour la première fois depuis 2013 à la Suisse francophone. La remise du Prix Schulthess des jardins à la fondation ProSpecieRara révèle l'étroite relation entre la culture des jardins, le patrimoine construit et la biodiversité. Ces deux prix montrent que la mise en valeur de l'existant est une chance pour l'avenir.

LE PRIX WAKKER 2021 EST ATTRIBUÉ À LA COMMUNE DE PRANGINS (VD)

En 2021, Patrimoine suisse a remis le Prix Wakker à Prangins. Située sur l'arc lémanique, entre Lausanne et Genève, la commune vaudoise est parvenue, par une planification claire et des investissements ciblés, à préserver et à mettre en valeur les qualités architecturales et paysagères existantes.

La population de cet ancien bourg rural devrait augmenter de 30% d'ici à 2040 au plus tard. La commune a décidé que cette croissance devait intervenir au sein des zones à bâtir actuelles. Un ensemble de mesures arrêtées en temps utile garantit la qualité architecturale et prévient la transformation de Prangins en une cité-dortoir anonyme.

La commune gravite autour de son centre à dimensions humaines ainsi que du célèbre château qui accueille le siège romand du Musée national. Avec les environs, il est inscrit comme site d'importance nationale dans l'inventaire fédéral (ISOS).

Des mesures d'aménagement et des investissements ont permis de transformer la ceinture verte du château en un espace de détente dégagé pour la population et de l'aménager de manière attrayante. L'ancienne ferme du château abrite la maison de commune, le poste de police, une épicerie et un jardin d'enfants. En face, la commune a aménagé un square et permis en outre la création au centre du village d'appartements gérés par une coopérative d'habitation.

Sur invitation du Musée national, la remise du prix s'est déroulée le 26 juin dans la cour du château de Prangins. La centaine d'invités a commencé par découvrir la commune et les secrets de son succès lors de visites guidées. La partie officielle a été marquée par les mots de bienvenue de Béatrice Lovis, présidente de la section vaudoise, ainsi que par les explications de Brigitte Moser, présidente de la commission du prix. Le syndic de Prangins François Bryant a reçu ensuite le Prix Wakker doté de 20000 francs des mains de Martin Killias, président de Patrimoine suisse. Enfin, le conseiller d'État Pascal Broulis a transmis les vœux du canton de Vaud.

Membres de la commission: www.patrimoinesuisse.ch/prix-wakker



PERSPECTIVES 2022: 50 ANS DU PRIX WAKKER

L'année 2021 a été marquée par la préparation du jubilé du Prix Wakker en 2022. Une palette d'évènements variés et hauts en couleur se dessine. Ainsi, l'Écu d'or 2022 sera consacré au Prix Wakker. Cela permettra d'atteindre les élèves dans toute la Suisse. Une partie du revenu sera affectée à un programme national de manifestations mené en commun par les sections et l'association faîtière. De même, un projet de recherche sur le prix a pu être lancé avec la Haute école de Lucerne. Les résultats seront publiés courant 2022 par le magazine spécialisé «werk, bauen+wohnen». Enfin, Patrimoine suisse traitera le sujet dans sa revue et sur son site Web afin de se pencher de près sur la distinction la plus importante de l'association.

La commune de Prangins est parvenue, par une planification claire et des investissements ciblés, à préserver et à mettre en valeur les qualités architecturales et paysagères existantes.

(Photo: Pierre Marmy/Patrimoine suisse)

MYRIAM PERRET



Avec le Prix Wakker, Myriam Perret a repris en décembre 2020 l'un des dossiers les plus importants de Patrimoine suisse. Outre ses compétences en urbanisme, elle apporte une vaste connaissance de la diversité culturelle de la Suisse. Après des expériences professionnelles à Singapour, Zurich et Bâle, Myriam Perret vit aujourd'hui à Lausanne. Elle tire le bilan de sa première année au service du Prix Wakker.

Qu'est-ce qui te motive dans ton travail?

Le Prix Wakker est un dossier incroyablement varié. Je parcours toute la Suisse, découvre des communes et les défis qu'elles affrontent. J'entretiens des contacts avec beaucoup de gens intéressants et me plonge dans les sujets spécialisés les plus divers. J'apprends chaque jour quelque chose de nouveau.

En quoi consiste ton travail de cheffe de projet pour le Prix Wakker?

Au quotidien, je travaille en équipe. Je suis responsable du secrétariat de la commission, je recherche pour cette dernière des informations en vue de l'évaluation de candidatures possibles et j'organise les visites. De même, j'assure au sein d'une équipe la communication relative au Prix Wakker – de la publication d'accompagnement aux entretiens avec les journalistes. Enfin, je mets en place la communication avec la lauréate – cette approche en profondeur des communes est absolument passionnante.

Tu travailles essentiellement depuis Lausanne. As-tu le sentiment que les distinctions de Prangins et de Meyrin en 2021 et en 2022 ont déclenché quelque chose en Suisse romande? En Suisse romande, le Prix Wakker ne jouit pas de la même renommée qu'en Suisse alémanique. Ces deux distinctions décernées coup sur coup ont nettement relancé l'intérêt. Cela a aussi renforcé notre réseau dans cette partie importante du pays. Nous devons maintenant construire sur cette base. L'important, pour moi, est que Prangins et Meyrin présentent deux réalités différentes des agglomérations romandes. Les défis auxquels sont confrontées les deux communes sont cependant valables pour leurs homologues de la Suisse entière. Le transfert de connaissances. qui s'opère dans toutes les parties du pays grâce au Prix Wakker, est une force et une mission de Patrimoine suisse.

Propos recueillis par Patrick Schoeck



Le siège principal de ProSpecie-Rara se situe à la périphérie de Bâle, aux jardins Merian. Il est entouré d'un jardin paysan, d'une collection de baies et de fruits ainsi que de différentes races d'animaux rares.

(Photo: Nicole Egloff/ProSpecieRara)

LA FONDATION PROSPECIERARA REMPORTE LE PRIX SCHULTHESS DES JARDINS 2021

Depuis 1982, la fondation ProSpecieRara œuvre en faveur de la préservation de la diversité des variétés et des espèces — en Suisse et à l'étranger. En attribuant le Prix Schulthess des jardins 2021, Patrimoine suisse a distingué cet engagement qui sauvegarde pour le futur un capital inestimable pour la culture traditionnelle des jardins et la diversité génétique des animaux et des plantes.

Nous avons été impressionnés non seulement par la transmission concrète des plantes maraîchères et des animaux de rente mais aussi par la médiation des valeurs culturelles, des traditions et de l'histoire. Un réseau de quelque 600 bénévoles cultivent et élèvent désormais les variétés et les espèces sur des centaines de sites. Des marchés aux plantons, des plateformes d'échange et des coopérations avec la grande distribution et les producteurs portent les préoccupations de la fondation jusque dans les jardins, les bacs à fleurs et les assiettes de la population.

Le prix a été remis le 21 août à l'Elfenau, à Berne. Avec son parc et les serres de la ville, le site est exemplaire de la relation entre la diversité des espèces et la culture des jardins de grande qualité. Patrimoine suisse, la fondation ProSpecieRara et la ville de Berne ont accueilli une centaine d'invités sous un soleil radieux. Des spécialistes de la fondation ont expliqué son action concrète tout au long d'un parcours guidé.

Le Prix Schulthess des jardins, doté de 25 000 francs, a été remis par Martin Killias, président de Patrimoine suisse, à la conseillère aux États Maya Graf et à Béla Bartha, respectivement membre du conseil de fondation et président de ProSpecieRara. À cette occasion, la présidente de la commission, Claudia Moll, a justifié cette attribution alors que le président de Patrimoine bernois, Luc Mentha, et la conseillère municipale de la ville de Berne, Marieke Kruit, ont transmis leurs messages de bienvenue.

Membres de la commission: www.patrimoinesuisse.ch/jardins



FORMATION À LA CULTURE DU BÂTI

La formation à la culture du bâti a pris son envol durant l'année 2021. Outre la mise au point de la documentation pour les classes relative au prochain jubilé du Prix Wakker, le concept d'une offre de formation extrascolaire de Patrimoine suisse intitulée «Explorer mon quartier» a pu être développé.

FORMATION À LA CULTURE DU BÂTI

L'un des objectifs principaux de Patrimoine suisse pour les années à venir est de renforcer la formation à la culture du bâti chez les enfants et les adolescents et d'en faire une partie de la formation au développement durable. Sur le site Web de l'association, les nombreuses activités et le matériel didactique sont réunis sous la nouvelle rubrique «Formation à la culture du bâti». On y trouve le questionnaire «C'est gagné!», conçu en 2021 pour le prochain jubilé du Prix Wakker, qui amène les élèves des communes primées à découvrir des maisons, des lieux et des anecdotes propres à leur localité. En outre, les sections des cantons de Glaris, Genève, Valais ou Vaud organisent diverses actions culturelles à l'intention des enfants, des adolescents et des familles ou encore des offres pour les classes.

«EXPLORER MON QUARTIER»

Le projet de formation «Explorer mon quartier — Les élèves expérimentent la culture du bâti» a été conçu afin de permettre aux élèves de découvrir la culture du bâti à leur porte. Il sera concrétisé par une documentation pédagogique ainsi qu'un kit «Explorer mon quartier». Le projet prévoit de créer un réseau de médiatrices/-eurs chargés de la transmission des contenus, qui se rendront dans les classes sur mandat de Patrimoine suisse. Les thèmes seront harmonisés avec les nouveaux plans d'études et viseront une découverte par l'expérience. La recherche des moyens financiers a déjà démarré et, grâce au soutien généreux de l'Office fédéral de la culture, le projet pourra démarrer durant l'année à venir dans deux à trois régions-pilotes.

LABORATORIO PAESAGGIO

Le Laboratorio Paesaggio est un projet éducatif et de sensibilisation de la Fondazione Valle Bavona, réalisé en étroite collaboration avec Patrimoine suisse et lancé en 2017. Dans le cadre d'une convention de prestations, Patrimoine suisse contribue au financement, en collaboration avec le Département du territoire du canton du Tessin, afin de préserver le paysage culturel unique du Val Bavona et de favoriser un développement respectueux. Le Laboratorio a pour vocation de transmettre des connaissances et d'inciter tant les habitants de la région que les visiteurs à participer au projet. En 2021, 150 bénévoles se sont engagés dans l'entretien du paysage sous la direction de professionnels. Environ 400 enfants et adolescents ont profité d'une offre de formation très diversifiée.

«Après une visite à la Maison du patrimoine, les enfants et les adolescents doivent ramener chez eux une impression positive et l'idée que les bâtiments et les paysages ne sont pas le fruit du hasard.»

Karin Artho

Vue sur la Maison du patrimoine à travers l'«œil de dragon», au premier étage de la Villa Patumbah (Photo: Marion Nitsch)

MAISON DU PATRIMOINE

legard

Grâce à la prolongation de l'exposition «De Patumbah à Sumatra», la confrontation avec les racines coloniales de la Villa Patumbah s'est prolongée jusqu'en 2021. Les classes ont été nombreuses tandis que les groupes privés ont fait défaut. En raison de la pandémie, le nombre des participants aux manifestations officielles a dû être limité. Ce ralentissement forcé a été mis à profit afin de repenser l'avenir de la Maison du patrimoine.

UN PASSÉ COLONIAL

Sans la colonie des Indes néerlandaises, il n'y aurait pas de Villa Patumbah. Au travers d'illustrations, de textes et d'extraits de films, les élèves se sont plongés dans l'économie des plantations à Sumatra et ont appris comment des émigrés suisses ont tiré profit des structures coloniales. Les écoles ont montré un grand intérêt pour ces débats en prise avec l'actualité et les réservations se sont maintenues au niveau d'avant la pandémie, en dépit de la fermeture temporaire de la Maison du patrimoine. Les visites publiques des lieux liés au colonialisme en ville de Zurich ont remporté également un



L'exposition «De Patumbah à Sumatra» se penche sur les antécédents de ce bâtiment extravagant, elle thématise les relations de son propriétaire et d'autres Suisses avec l'Asie du Sud-Est et elle montre dans quelles conditions vit aujourd'hui la population dans cet ancien eldorado du tabac.

(Photo: Noah Steiner)

MAISON DU PATRIMOINE

FAITS ET CHIFFRES

Exposition «De Patumbah à Sumatra – une villa et ses racines coloniales», jusqu'au 31.10.2021, puis sous forme de cabinet d'exposition

Nombre total de visiteurs: 5000 (2020: 3000; 2019: 6900) Dont enfants et adolescents: 1300 (2020: 700, 2019: 1400) Entrées aux expos: 3900 (2020: 2600, 2019: 4400) / participants aux évènements: 1100 (2020: 400, 2019: 2500)

Nombre de visites/tours/ateliers: 147 (2020: 123, 2019: 185) Dont 57 classes (2020: 23, 2019: 61) Dont 26 visites théâtrales (2020: 18, 2019:39)

La Maison du patrimoine a été fermée pendant 8 semaines en raison de la pandémie de coronavirus.

large écho. Les présentations de l'exposition en compagnie de l'historien Andreas Zangger, qui a évoqué ses recherches sur les Suisses de Sumatra, ont aussi affiché complet. Depuis la fin octobre, le grimoire et la lettre de menaces tirés de l'héritage du constructeur de la Villa Patumbah sont retournés dans le dépôt du Musée ethnographique de l'Université de Zurich. Mais la substance de la grande exposition «De Patumbah à Sumatra» est préservée dans un cabinet d'exposition. Au printemps, la présence sur le Web a été modernisée: le nouveau site de la Maison du patrimoine propose une découverte ludique des expositions et des manifestations. Il renforce aussi le lien avec Patrimoine suisse.

REGARD VERS L'AVENIR

Après huit ans dans les murs de la Villa Patumbah, nous avons profité du ralentissement forcé dû à la pandémie pour tirer un bilan et tracer des plans pour l'avenir. Une analyse a montré que la Maison du patrimoine a fait sa place parmi les institutions culturelles et dans la formation à la culture du bâti. Elle remplit sa mission principale qui est de faire découvrir au grand public les thèmes de la culture du bâti. À cet égard, la spectaculaire Villa Patumbah joue un rôle important. À l'avenir, l'accent devra porter encore davantage sur le concept de «centre». Et nous vous réservons la surprise d'une nouvelle exposition au second semestre 2022.

PARTENARIAT

Le fonctionnement de la Maison du patrimoine est financé par Patrimoine suisse. En outre, l'Office fédéral de la culture verse des contributions annuelles dans le cadre du Message culture, tout comme le canton et la ville de Zurich. Le club des «Amis de la Villa Patumbah» apporte également son soutien financier. Pour les expositions temporaires ainsi que pour les activités éducatives liées à des projets, la Maison du patrimoine dépend de fonds provenant de tiers et de partenariats.



En 2021, 57 classes se sont rendues à la Maison du patrimoine. Nombre d'entre elles ont participé aux visites théâtrales. (Photo: Tres Camenzind)



Une zone résidentielle qui concilie la culture du bâti et les enjeux du climat et de la biodiversité: balade dans le quartier bâlois du Bruderholz.

(Photo: Christian Flierl)

PROJETS

Patrimoine suisse s'engage en faveur de l'objectif zéro émission nette. Avec les principales organisations du domaine, elle a lancé la Campagne climat et culture du bâti qui a pour mot d'ordre «La protection du climat, la culture du bâti et la biodiversité ne s'excluent pas».

Les effets du changement climatique et de la perte de biodiversité nous touchent tous. De nouvelles solutions doivent être trouvées pour relever les défis du futur. La construction, la préservation et l'exploitation des bâtiments jouent un rôle central: elles sont responsables aujourd'hui de 40% des émissions de CO, en Suisse.

La marche vers l'objectif zéro émission nette va modifier considérablement la Suisse, ses paysages, ses agglomérations et son parc immobilier. Afin que sa beauté, sa diversité et le caractère des monuments qui nous sont si chers ne soient pas perdus à jamais, les mesures climatiques doivent respecter les impératifs d'une culture du bâti de qualité.

En juin 2021, les principales associations professionnelles et organisations du domaine de la culture du bâti se sont associées afin de lancer une offensive commune en faveur du climat. L'ambition est de réaliser l'objectif zéro émission nette en dégageant des solutions durables et d'avenir qui combinent protection du climat, culture du bâti et biodiversité.

En étroite collaboration avec les organisations impliquées, Patrimoine suisse a transposé au second semestre 2021 la vision en un projet qui doit permettre d'introduire et d'ancrer les revendications de la culture du bâti dans le débat climatique. Une collecte de fonds permettra de mettre au concours un nouveau poste de chef-fe de projet au printemps 2022.

PROJETS

Culture du bâti 1975–2000

Les constructions des années 1975 à 2000 sont encore peu étudiées et leur recensement en est à ses débuts. Patrimoine suisse s'est emparé de ce thème important en 2021 et s'engage dès 2022 dans tout le pays en faveur de la protection de ces monuments jusque-là sans protection.

Dans les années 1970, la «Tendenza» tessinoise a attiré l'attention des milieux internationaux de l'architecture. Cet enthousiasme pour la culture suisse du bâti s'est poursuivi durant les deux décennies suivantes: des stars comme Mario Botta, Peter Zumthor ou Herzog & de Meuron ont commencé leur carrière à cette époque. Dans le même temps, l'architecture du paysage s'est établie comme discipline à part entière, la protection des monuments s'est institutionnalisée et l'ingénierie du bâtiment a connu de nombreuses innovations.

À part quelques objets qui ont été rénovés à des fins touristiques, l'architecture des années 1975 à 2000 n'attire guère l'attention aujourd'hui, en dépit d'une qualité parfois bluffante. Si les chercheurs commencent à se risquer sur ce terrain, le recensement par les services des monuments historiques en est encore à ses débuts. Compte tenu de la forte pression exercée par la densification et le tournant énergétique, le thème est brûlant: une génération entière de bâtiments est menacée de disparition insidieuse.

Des discussions exploratoires et des inspections ont été consacrées en 2021 à la culture du bâti de cette époque, un réseau de spécialistes a été établi et des acteurs réunis. En collaboration avec les sections, une offensive sera menée afin de donner une voix à ces témoins d'une époque récente et d'élargir la notion de monument jusqu'à l'an 2000. Une plateforme numérique proposera dès la mi-2022 des itinéraires et des textes sur la culture du bâti des années 1975 à 2000. Des visites guidées permettront de faire vivre ce thème dans certaines régions.



La maison du maire à Monte Carasso (TI), une réalisation de Luigi Snozzi (1977–1980)

(Photo: Janic Scheidegger)

Patrimoine suisse accorde une grande importance à la transmission de thèmes relatifs à la culture du bâti, que ce soit au travers de publications imprimées ou sur les réseaux sociaux. La palette s'étend des best-sellers de la série «Les plus beaux ... » à la revue destinée aux membres et aux nombreuses offres en ligne, en passant par les publications accompagnant le Prix Wakker et le Prix Schulthess des jardins.

REVUE

Quatre fois par an, les membres de l'association reçoivent la revue Heimatschutz/Patrimoine. Chaque numéro aborde un thème particulier du domaine de la protection du patrimoine et donne un aperçu des projets en cours et des activités menées dans toutes les régions de Suisse.

La durabilité et la protection de l'environnement ont été à deux reprises à l'ordre du jour: l'édition de février a examiné comment préserver les ressources tout en renforçant la culture du bâti. En août, la revue a doublé la mise sous le titre «De la construction et du climat». Le numéro de mai a exploré l'interaction entre l'architecture et la conservation des monuments. En novembre enfin, la revue a abordé la formation à la culture du bâti.

En supplément à la revue, les membres tessinois de Patrimoine suisse reçoivent depuis 2015 un encart comprenant les principaux textes traduits en italien. En collaboration avec la section tessinoise (STAN), il a été décidé en 2021 de mettre un terme à cette formule et d'intégrer ces articles au journal de la section «Il nostro Paese».

MONDE NUMÉRIQUE

Sept sections au total - AR, BL, BS, GE, JU, SG/AI et ZG - ont harmonisé au cours de l'année la présentation de leurs sites Web avec celle de Patrimoine suisse. D'autres sections s'apprêtent à franchir le pas.

Le succès de l'Infolettre, qui aborde l'actualité de la protection du patrimoine, nous a amenés à la proposer en italien également. Cette publication présente les évènements et les publications ainsi que les activités et les projets de la Maison du patrimoine et de la fondation Vacances au cœur du patrimoine. Patrimoine suisse est également présente sur les médias sociaux: tous les jours, de nouveaux internautes découvrent notre présence sur Facebook, Twitter et Instagram. Ces personnes s'engagent, communiquent avec d'autres et informent sur nos activités et projets. Notre offre a été élargie au début de l'année à LinkedIn.

PUBLICATIONS ET DISTINCTIONS

Comme à l'accoutumée, des publications ont complété le Prix Wakker et le Prix Schulthess des jardins, les deux distinctions décernées par Patrimoine suisse.

PUBLICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES

Ces formats qui ont fait leurs preuves ont permis, dans ces temps incertains de pandémie, de partager à distance les exemples pratiques et la recette du succès des lauréates.

Les brochures consacrées au Prix Wakker ou au Prix Schulthess des jardins comprennent quatre à cinq articles présentant sous différents points de vue certains aspects propres aux entités récompensées.

En outre, un dépliant est édité à l'occasion du Prix Wakker qui invite à parcourir différents lieux de la commune primée. Une nouvelle plateforme numérique développée en 2022 permettra de consulter en ligne les contenus de cette publication.

RÉIMPRESSION DU **GUIDE DES HÔTELS**

Le succès du guide «Les plus beaux hôtels de Suisse», qui a connu sa cinquième édition en décembre 2020, ne se dément pas: en cinq mois, les 8000 exemplaires ont été épuisés, de telle sorte qu'un nouveau tirage a été imprimé en mai 2021.

PROGRAMME NATIONAL DES MANIFESTATIONS 2020

Peu après l'impression de la brochure relative au programme national des manifestations «De si beaux paysages!» en février 2020, le monde est devenu fou. Une majorité des 80 évènements prévus ont dû être reportés, modifiés ou carrément annulés en raison de la pandémie. Grâce à la grande flexibilité et aux talents d'organisation des sections, une part non négligeable de ces manifestations consacrées aux paysages culturels de la Suisse ont pu avoir lieu en présentiel en 2020 et en 2021.

En raison des circonstances, Patrimoine suisse a prolongé jusqu'à fin 2021 les contributions financières et le soutien en matière de communication accordés aux sections. Ces dernières ont saisi la balle au bond: à quelques exceptions près, tous les évènements prévus ont pu être organisés. Patrimoine suisse adresse ses chaleureux remerciements à tous les participants

LISTE ROUGE

Lancée en 2003, la Liste rouge recensait sur une base de données accessible sur le Web des objets menacés à un titre ou à un autre. Repensée en 2017, cette plateforme devait séparer les contenus en deux catégories: la liste était censée soutenir les sections dans leurs campagnes en faveur de cas critiques tandis qu'une nouvelle plateforme servirait de lieu de transaction pour des bâtiments historiques et menacés. Le lancement réussi de Marché Patrimoine a permis de concrétiser ce second volet du projet.

Suite au démarrage de Marché Patrimoine, l'efficacité de la Liste rouge a été évaluée en 2021. Il s'est avéré que les nouveaux sites Web de Patrimoine suisse et des sections proposaient des formats permettant de traiter les cas en suspens. Il sera donc mis un terme en 2022 à la Liste rouge en tant que plateforme indépendante et elle sera intégrée sous son nom sur les sites Web de Patrimoine suisse et des sections. Les ressources ainsi libérées permettront de renforcer les sections là où un besoin aigu se fait déjà sentir, soit le conseil stratégique et le soutien aux campagnes politiques dans les cantons.

claire Jne orientation

Élaborée en dialogue avec les sections, la stratégie 2021-2025 de l'association a été adoptée en avril par la conférence des président-e-s. De nouvelles priorités, comme la Campagne climat et culture du bâti, la formation à la culture du bâti pour les enfants et les adolescents ou la création d'une antenne romande renforcent le socle des activités classiques de Patrimoine suisse.

Entre novembre 2019 et janvier 2021, un groupe de 15 personnes a développé la stratégie 2021–2025 au fil de cinq ateliers d'une demi-journée. Cette stratégie s'articule en une vision, des champs d'action stratégiques et des mesures. Il en résulte une nouvelle orientation qui, d'une part poursuit les activités éprouvées comme le Prix Wakker, la Maison du patrimoine, Vacances au cœur du patrimoine ou l'Écu d'or. D'autre part, des problématiques actuelles sont abordées au travers de projets-clés comme la Campagne climat et culture du bâti, la formation à la culture du bâti pour les enfants et les adolescents ainsi que la création d'une antenne romande.

La préparation de la mise en œuvre des premières mesures-clés tirées de la stratégie a marqué les activités du secrétariat général en 2021. À côté des tâches quotidiennes, celui-ci a développé de nouveaux projets, recherché des financements et orienté les processus avec les parties prenantes. Les premiers fruits de ces travaux de conception ont pu déjà être récoltés durant cette année.

D'importants changements ont été enregistrés au niveau du personnel en 2021. Karin Artho et Giuseppina Visconti, deux collaboratrices de longue date, nous ont quittés. Nous avons dû aussi remplacer Kerstin Camenisch à la direction de Vacances au cœur du patrimoine. Un nombre impressionnant de candidats à ces trois places ont postulé, preuve de l'attractivité de Patrimoine suisse sur le marché du travail. Nous avons donc pu choisir parmi un grand nombre de personnes: Milena Geiser (collecte de fonds, dès novembre 2021), Rebekka Ray (formation à la culture du bâti, dès mars 2022) et Christine Matthey (Vacances au cœur du patrimoine, dès mars 2022) rejoignent notre équipe à la Villa Patumbah.

À fin 2021, 17 personnes disposaient d'un emploi fixe au secrétariat central à Zurich (y compris pour la fondation Vacances au cœur du patrimoine et l'Écu d'or) – presque toutes à temps partiel. S'y ajoutent une collaboratrice spécialisée disposant d'un contrat à durée déterminée, un stagiaire, une apprentie et deux personnes chargées de la réception le week-end.

UN COMITÉ TRÈS INVESTI

La direction stratégique de Patrimoine suisse est assurée par le comité, composé de sept membres. En 2021, le comité a tenu six séances et s'est réuni pour une retraite de deux jours. Après quelque trois ans sans changement, c'est désormais une équipe efficace et équilibrée qui a pris ses marques. À côté de leurs activités au sein du comité, tous les membres s'engagent dans des commissions, des groupes de travail ou des projets en faveur des objectifs de Patrimoine suisse sur la scène nationale.

LÉGÈRE HAUSSE DE L'EFFECTIF DES MEMBRES

L'évolution positive de ces dernières années se poursuit. À fin 2021, Patrimoine suisse comptait 13893 membres (13879 en 2020). Cette légère tendance à la hausse est le fruit d'un travail de promotion soutenu et professionnel au sein de l'association depuis de nombreuses années. En coopération avec les sections, le suivi des membres et le recrutement de nouveaux adhérents seront poursuivis. L'objectif est de dépasser la barre des 14000 membres à fin 2022.

MILENA GEISER



Depuis le 1er novembre 2021, Milena Geiser est chargée de la collecte de fonds au secrétariat général de Patrimoine suisse. Après des études en géographie et en musicologie ainsi qu'un CAS en gestion culturelle, Milena est une collaboratrice polyvalente, très familière des thèmes qui nous sont chers, comme l'environ-

Comment se sont passés tes débuts chez Patrimoine suisse?

nement, le paysage et la culture.

Très bien. Dès mon premier jour, j'ai fait la connaissance de presque tous mes collègues. Patrimoine suisse m'a donné

l'impression d'être une association très vivante et bienveillante.

En quoi consiste ton travail de fundraiser?

C'est un travail très varié. Je suis chargée d'une part des mails d'appel aux dons, du recrutement de nouveaux membres et de la promotion des publications, d'autre part de la collecte de fonds pour les divers projets auprès des institutions.

Ou'est-ce qui change par rapport à ton précédent emploi de fundraiser pour le centre théâtral «La Grenouille» à Bienne?

Je suis passée de la culture théâtrale à la culture du bâti... si la culture reste un trait d'union, ici je peux davantage exploiter mes compétences en géographie et tirer parti de mes intérêts.

Qu'est-ce qui est le plus important dans ton travail?

Une communication ouverte et un bon esprit d'équipe.

Propos recueillis par Peter Egli

ORGANISATION

COMITÉ

Président

 Martin Killias, Lenzbourg (AG), professeur émérite en droit pénal et criminologie. Membre du comité depuis 2017. Président de la section zurichoise de Patrimoine suisse.

Vice-président

- Beat Schwabe, Ittigen (BE), porteparole et avocat. Membre du comité depuis 2014. Président de la fondation Vacances au cœur du Patrimoine.
- Deuxième siège de vice-président-e vacant.

Autres membres du comité

- Benedetto Antonini, Muzzano (TI), architecte ETH et urbaniste. Membre du comité depuis 2014.
 Vice-président de la STAN, section tessinoise de Patrimoine suisse.
- Claire Delaloye Morgado, Petit-Lancy (GE), historienne de l'art. Membre du comité depuis 2018. Secrétaire de Patrimoine suisse Genève.
- Monika Imhof-Dorn, Sarnen (OW), architecte ETH. Associée du bureau d'architectes Imhof Architekten AG Sarnen. Membre du comité depuis 2019. Membre de la commission de l'Écu d'or depuis 2020.
- Christine Matthey, Küsnacht (ZH), historienne. Directrice du Forum Helveticum. Membre du comité depuis 2019, interlocutrice pour les finances.
- Christof Tscharland-Brunner, Soleure (SO), urbaniste. Associé du bureau Panorama (AG) Bern. Membre du comité depuis 2019. Membre de la commission du Prix Wakker. Membre du comité de la section soleuroise de Patrimoine suisse.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (ÉTAT AU 31.12.2021)

Direction du secrétariat général (dotation 100%, durée indéterminée)

Stefan Kunz, secrétaire général (100%)

Culture du bâti (dotation 230%, durée indéterminée)

Patrick Schoeck, direction (90%) Myriam Perret, cheffe de projet (70%) Regula Steinmann, cheffe de projet (70%) Janic Scheidegger, civiliste (100%, août-décembre 2021)

Formation à la culture du bâti et Maison du patrimoine (160%, durée indéterminée)

Karin Artho, directrice de la Maison du patrimoine (80%, jusqu'à fin 2021)
Raffaella Popp,
médiation culture du bâti (20%)
Judith Schubiger,
médiation culture du bâti (60%)
Patrik Blaser, stagiaire médiation (80%, durée déterminée)
Susanne Debrunner,
caisse/accueil (à l'heure)
Verena Spillmann,
caisse/accueil (à l'heure)

Communication et marketing (dotation 180%, durée indéterminée)

Peter Egli, direction (100%) Milena Geiser, marketing et fundraising (80%) Natalie Schärer, communication avec les sections (40%, durée déterminée)

Administration et finances (dotation 180%, durée indéterminée)

Margarita Müller, direction administration et finances (80%) Gérôme Grollimund, direction TIC, chef de projet administration (100%)

Membres et visiteurs (80%, durée indéterminée)

Elena Duran, membres, visiteurs et commandes (80%)

Entités dotées de la personnalité juridique propre, liées formellement et administrativement à Patrimoine suisse et ayant leur siège au secrétariat général:

Fondation Vacances au cœur du Patrimoine (dotation 310%, durée indéterminée)

Kerstin Camenisch, directrice (80%) Regula Murbach, administration (80%) Nancy Wolf, marketing, communication, RP (90%)

Claudia Thommen, cheffe de projet architecture et culture du bâti (60%) Orges Berici, apprenti employé de commerce (100%, durée déterminée)

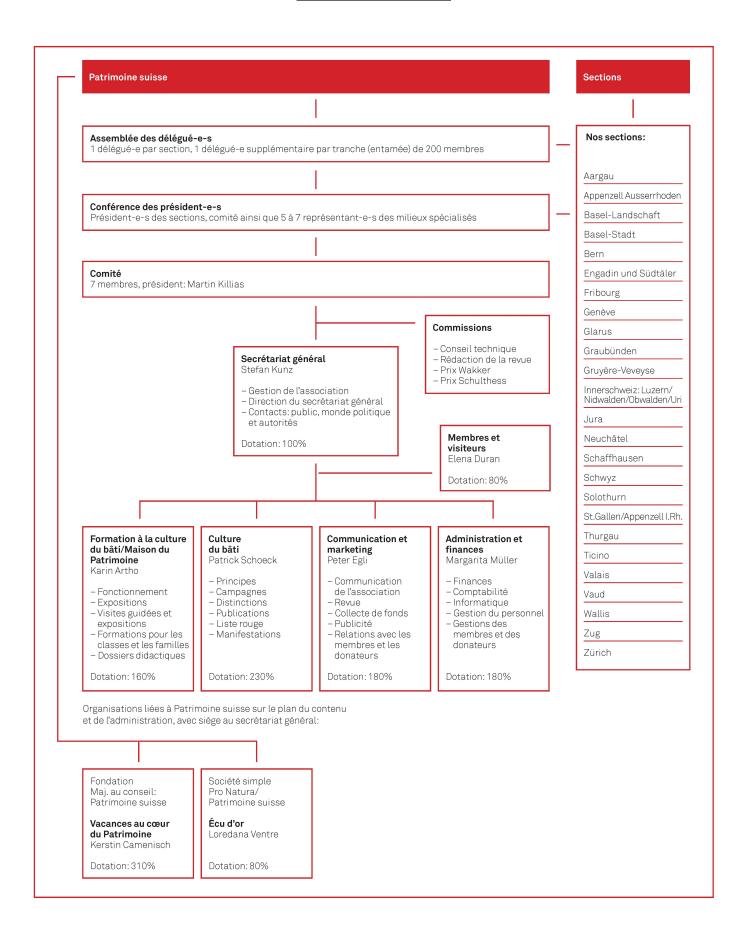
Société simple Écu d'or (dotation 80%, durée indéterminée)

Loredana Ventre, direction (80%)

Départs en 2021

Karin Artho, directrice MP (80%)
Prithyha Sivakumar, apprentie
employée de commerce VCP (100%,
durée déterminée)
Kathrin Steinegger, apprentie médiation
MP (60%, durée déterminée)
Giuseppina Visconti, marketing et
fundraising (80%)

ORGANIGRAMME (ÉTAT DÉCEMBRE 2021)



semblé

Comme l'année précédente, la flexibilité a été à l'ordre du jour en 2021. En raison de la pandémie, l'assemblée des délégué-e-s et la conférence de printemps des président-e-s ont dû se dérouler par voie de circulation. En revanche, la conférence d'automne a pu se tenir comme prévu à Bienne à la satisfaction de tous.

Une grande fête devait réunir tous les amis du patrimoine dans les parcs du siège romand du Musée national suisse à Prangins. En dépit de toutes les espérances, l'assemblée des délégué-e-s a été victime pour la deuxième fois consécutive de la pandémie. Les représentants des sections ont pu se prononcer sur les points à l'ordre du jour par voie de circulation. Une grande majorité des votants ont adopté le rapport et les comptes annuels.

Les président-e-s ont également fait preuve une fois encore de flexibilité et d'ouverture à la nouveauté. La conférence de printemps prévue à Berne s'est finalement déroulée par zoom. Les participants ont discuté du rapport et des comptes annuels ainsi que de la stratégie 2021–2025. Les échanges informels ont permis aussi de présenter les projets et les demandes des sections. Les décisions statutaires ont été prises par voie de circulation.

Au grand soulagement de tous, la conférence d'automne a pu se tenir à la Maison Farel à Bienne. Dans une atmosphère ouverte, constructive et motivée, les participants ont désigné à une très large majorité les lauréats du Prix Wakker et du Prix Schulthess des jardins 2022. L'approbation de l'ambitieux budget 2022 ainsi que du programme annuel n'était pas moins importante.

Ces deux dernières années ont souligné le rôle des rencontres personnelles et des échanges directs d'expériences entre les délégués et les membres de Patrimoine suisse. Nous nous réjouissons que ces évènements redeviennent la norme et plus fréquents en 2022. Une association établie sur une base démocratique comme Patrimoine suisse se nourrit précisément de rencontres enrichissantes dans une atmosphère inspirante en dehors de l'espace numérique.

Nous avons hâte de vous revoir!

«D'aucuns imaginent que le domaine de l'administration et des finances est austère et ennuyeux. Bien au contraire! Nous organisons des évènements, nous sommes la plaque tournante des informations, nous surveillons les coûts, nous mettons en place des processus efficients et une infrastructure qui fonctionne, nous faisons avancer la numérisation. Mais plus réjouissants encore sont les échanges avec les nombreuses personnes que nous soutenons dans un esprit de service.»

Gérôme Grollimund

COMPTES ANNUELS

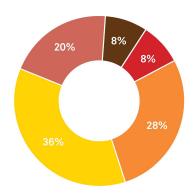
Comptes annuels

Du point de vue financier, 2021 a été une année solide. Les objectifs du budget ont été dépassés grâce à un legs lié en faveur du Prix Wakker. La situation financière s'avère saine. Un financement stable à long terme de l'exploitation et des nouveaux projets pose à l'association des défis qui devront être relevés en 2022.

Les comptes annuels apparaissent satisfaisants. Le produit d'exploitation s'est élevé à quelque 3,3 millions de francs en 2021, soit environ 50% de plus que prévu. Quant aux charges d'exploitation, elles ont atteint 3,1 millions, soit moins que budgété. Il en découle un résultat d'exploitation positif de 209 000 francs, avant le résultat financier et les variations des fonds. Ce bon résultat est dû, d'une part au legs lié en faveur du Prix Wakker, d'autre part à la stabilité des cotisations et des dons ainsi qu'à une gestion disciplinée du secrétariat général.

Le résultat final, après versements et prélèvements aux fonds affectés et au capital lié de l'organisation, s'élève à -102000 francs. Le capital de l'organisation s'établit ainsi à quelque 2,1 millions et le capital des fonds affectés à 5 millions de francs. Ces ressources permettent à Patrimoine suisse de poursuivre ses activités éprouvées telles que l'attribution de distinctions, l'exploitation de la Maison du patrimoine et le travail politique, ainsi que de lancer de nouveaux projets ciblés dans le cadre de la stratégie 2021–2025. Un renforcement de l'acquisition de moyens liés à des projets ainsi qu'un développement avisé des activités physiques et numériques d'appel aux dons sont prévus en 2022. Cela permettra de financer la mise en œuvre de la stratégie 2021–2025 et les charges supplémentaires qui en découleront.

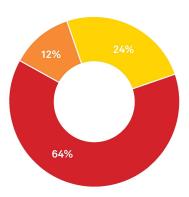
Revenu 2021



- Part à Patrimoine suisse des cotisations des membres CHF 275 473.—
- Dons non affectés CHF 929 052.-
- Dons affectés CHF 1 184 233.-
- Contributions publiques/contributions de tiers CHF 635 904.—
- Produits des ventes et services/ Autres produits CHF 250905.-

Total produits d'exploitation CHF 3 275 567.—

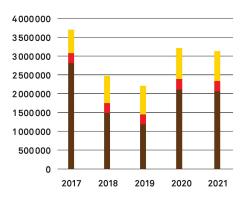
Charges d'exploitation 2021



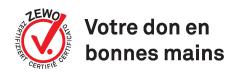
- Charges liées à des projets et à des prestations CHF 1966 168.–
- Charges liées à la récolte de fonds, à la promotion et à l'encaissement central CHF 351437.-
- Charges administratives/Organes de l'association CHF 748 821.—

Total charges d'exploitations CHF 3 066 426.—

Contributions et cotisations des membres



- Part aux sections des cotisations des membres
- Part à Patrimoine suisse des cotisations des membres
- Contributions non affectées et affectées (dons et legs)



COMPTES ANNUELS PATRIMOINE SUISSE 2021

31 décembre	2021		2020	
ACTIFS	CHF		CHF	
Actifs circulants	1'428'324		837'637	
Liquidités Créances sur des tiers Créances sur des organisations apparentées	1'094'841 82'600	14% 1%	373'124 22'253	5% 0,3%
Écu d'or Vacances au cœur du patrimoine	200'000 13'000	3% 0,1%	404'385 0	6%
Crédit d'impôt anticipé Stocks publications	21'060 1	0,2%	22'203 1	
Actifs de régularisation	16'822	0,2%	15'671	0,2%
Actifs immobilisés	3'040'927		3'021'521	
Titres et placements financiers¹ Cautions de loyer	2'108'495 50'176	27% 1%	1'470'262 50'171	21% 1%
Créances sur des tiers à long terme ²	670'688	9%	1'265'086	18%
Participation au Fonds commun Écu d'or 50%	154'483	2%	150'376	2%
Immobilisations corporelles mobilières Immobilisations corporelles immobilières	2		2	
Informatique ³	57'082	1%	85'623	1%
Placements financiers des fonds affectés	3'204'002		3'136'890	
Fonds Rosbaud	1'061'988	14%	993'709	14%
Fonds Prix Schulthess des jardins Fonds de rénovation	1'471'782 670'232	19% 9%	1'546'103 597'079	22% 9%
Total actifs	7'673'252	100%	6'996'048	100%
PASSIFS	CHF		CHF	
Capitaux de tiers	5'571'928		4'421'486	
Capitaux de tiers à court terme	394'791		390'628	
Dettes résultant d'achats et de services ⁴	110'648	1,5%		
		1,070	116'041	2%
Autres dettes à court terme	80'797	1,1%	116'041 91'891	2% 1%
	80'797 103'346			
Autres dettes à court terme		1,1%	91'891	1%
Autres dettes à court terme Passifs de régularisation ⁵ Délimitation part des sections à vente	103'346	1,1% 1,3%	91'891 82'696	1% 1,2%
Autres dettes à court terme Passifs de régularisation ⁵ Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁶	103'346 100'000 5'177'137 187'755	1,1% 1,3% 1,3%	91'891 82'696 100'000 4'030'858	1% 1,2% 1,4%
Autres dettes à court terme Passifs de régularisation ⁵ Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁶ Fonds Prix Wakker	103'346 100'000 5'177'137 187'755 1'364'318	1,1% 1,3% 1,3% 2% 18%	91'891 82'696 100'000 4'030'858 0 455'000	1% 1,2% 1,4%
Autres dettes à court terme Passifs de régularisation ⁵ Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁶	103'346 100'000 5'177'137 187'755	1,1% 1,3% 1,3%	91'891 82'696 100'000 4'030'858	1% 1,2% 1,4%
Autres dettes à court terme Passifs de régularisation ⁵ Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁶ Fonds Prix Wakker Fonds Rosbaud Fonds Prix Schulthess des jardins Fonds de rénovation	103'346 100'000 5'177'137 187'755 1'364'318 1'061'988 1'471'782 726'232	1,1% 1,3% 1,3% 1,3% 2% 18% 14% 19% 9%	91'891 82'696 100'000 4'030'858 0 455'000 993'709 1'546'103 670'985	1% 1,2% 1,4% 7% 14%
Autres dettes à court terme Passifs de régularisation ⁵ Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁶ Fonds Prix Wakker Fonds Rosbaud Fonds Prix Schulthess des jardins	103'346 100'000 5'177'137 187'755 1'364'318 1'061'988 1'471'782	1,1% 1,3% 1,3% 2% 18% 14% 19%	91'891 82'696 100'000 4'030'858 0 455'000 993'709 1'546'103	1% 1,2% 1,4% 7% 14% 22%
Autres dettes à court terme Passifs de régularisation ⁵ Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁶ Fonds Prix Wakker Fonds Rosbaud Fonds Prix Schulthess des jardins Fonds de rénovation Fonds succession Burkhardt-Hafter	103'346 100'000 5'177'137 187'755 1'364'318 1'061'988 1'471'782 726'232 42'799	1,1% 1,3% 1,3% 1,3% 2% 18% 14% 19% 9% 1%	91'891 82'696 100'000 4'030'858 0 455'000 993'709 1'546'103 670'985 42'799	1% 1,2% 1,4% 7% 14% 22% 10%
Autres dettes à court terme Passifs de régularisation ⁵ Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁶ Fonds Prix Wakker Fonds Rosbaud Fonds Prix Schulthess des jardins Fonds de rénovation Fonds succession Burkhardt-Hafter Fonds succession fratrie Schinz	103'346 100'000 5'177'137 187'755 1'364'318 1'061'988 1'471'782 726'232 42'799 322'263	1,1% 1,3% 1,3% 1,3% 2% 18% 14% 19% 9% 1%	91'891 82'696 100'000 4'030'858 0 455'000 993'709 1'546'103 670'985 42'799 322'263	1% 1,2% 1,4% 7% 14% 22% 10%
Autres dettes à court terme Passifs de régularisation ⁵ Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁶ Fonds Prix Wakker Fonds Rosbaud Fonds Prix Schulthess des jardins Fonds de rénovation Fonds succession Burkhardt-Hafter Fonds succession fratrie Schinz Capital de l'organisation Capital lié de l'organisation ⁷ Participation au Fonds commun Écu d'or 50%	103'346 100'000 5'177'137 187'755 1'364'318 1'061'988 1'471'782 42'799 322'263 2'101'324 1'362'483	1,1% 1,3% 1,3% 2% 18% 14% 19% 9% 4%	91'891 82'696 100'000 4'030'858 0 455'000 993'709 1'546'103 670'985 42'799 322'263 2'574'561 1'733'376	1% 1,2% 1,4% 7% 14% 22% 10% 5%
Autres dettes à court terme Passifs de régularisation ⁵ Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁶ Fonds Prix Wakker Fonds Rosbaud Fonds Prix Schulthess des jardins Fonds de rénovation Fonds succession Burkhardt-Hafter Fonds succession fratrie Schinz Capital de l'organisation Capital lié de l'organisation ⁷ Participation au Fonds commun Écu d'or 50% Fonds pour mesures de marketing	103'346 100'000 5'177'137 187'755 1'364'318 1'061'988 1'471'782 726'232 42'799 322'263 2'101'324 1'362'483 154'483 356'000	1,1% 1,3% 1,3% 2% 18% 19% 19% 4% 4%	91'891 82'696 100'000 4'030'858 0 455'000 993'709 1'546'103 670'985 42'799 322'263 2'574'561 1'733'376 466'000	1% 1,2% 1,4% 7% 14% 22% 10% 5%
Autres dettes à court terme Passifs de régularisation ⁵ Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁶ Fonds Prix Wakker Fonds Rosbaud Fonds Prix Schulthess des jardins Fonds de rénovation Fonds succession Burkhardt-Hafter Fonds succession fratrie Schinz Capital de l'organisation Capital lié de l'organisation ⁷ Participation au Fonds commun Écu d'or 50% Fonds pour mesures de marketing Fonds Maison du patrimoine	103'346 100'000 5'177'137 187'755 1'364'318 1'061'988 1'471'782 42'799 322'263 2'101'324 1'362'483	1,1% 1,3% 1,3% 2% 18% 14% 19% 9% 4%	91'891 82'696 100'000 4'030'858 0 455'000 993'709 1'546'103 670'985 42'799 322'263 2'574'561 1'733'376	1% 1,2% 1,4% 7% 14% 22% 10% 5%
Autres dettes à court terme Passifs de régularisation ⁵ Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁶ Fonds Prix Wakker Fonds Rosbaud Fonds Prix Schulthess des jardins Fonds de rénovation Fonds succession Burkhardt-Hafter Fonds succession fratrie Schinz Capital de l'organisation Capital lié de l'organisation ⁷ Participation au Fonds commun Écu d'or 50% Fonds pour mesures de marketing	5'177'137 187'755 1'364'318 1'061'988 1'471'782 42'799 322'263 2'101'324 1'362'483 356'000 261'000	1,1% 1,3% 1,3% 1,3% 2% 18% 19% 9% 14% 4%	91'891 82'696 100'000 4'030'858 0 455'000 993'709 1'546'103 670'985 42'799 322'263 2'574'561 1'733'376 150'376 466'000 381'000	1% 1,2% 1,4% 7% 14% 22% 10% 5%
Autres dettes à court terme Passifs de régularisation ⁵ Délimitation part des sections à vente de l'Écu d'or Capitaux des fonds affectés Fonds pour campagnes et projets ⁶ Fonds Prix Wakker Fonds Rosbaud Fonds Prix Schulthess des jardins Fonds de rénovation Fonds succession Burkhardt-Hafter Fonds succession fratrie Schinz Capital de l'organisation Capital lié de l'organisation ⁷ Participation au Fonds commun Écu d'or 50% Fonds pour mesures de marketing Fonds Maison du patrimoine Fonds pour campagnes et projets	5'177'137 187'755 1'364'318 1'061'988 1'471'782 726'232 42'799 322'263 2'101'324 1'362'483 154'483 356'000 261'000 441'000	1,1% 1,3% 1,3% 1,3% 2% 18% 14% 19% 4% 2% 5% 3% 6%	91'891 82'696 100'000 4'030'858 0 455'000 993'709 1'546'103 670'985 42'799 322'263 2'574'561 1'733'376 466'000 381'000 586'000	1% 1,2% 1,4% 7% 14% 22% 10% 5%

La présentation des comptes consolidés (Patrimoine suisse et Vacances au cœur du Patrimoine) est conforme aux directives Swiss GAAP RPC et satisfait aux dispositions du Code suisse des obligations ainsi qu'à celles des statuts de l'association. Les comptes annuels consolidés de Patrimoine suisse ainsi que le rapport de l'organe de révision Argo Consilium AG peuvent être téléchargés sur le site www.patrimoinesuisse.ch.

Approuvé le 7 mai 2022 par la conférence des président-e-s à l'adresse de l'assemblée des délégué-e-s.

Le président: Martin Killias Le secrétaire général: Stefan Kunz

Compte d'exploitation 1.1–31.12	2021		2020	
	CHF		CHF	
Produits d'exploitation	3'275'567	100%	3'441'841	100%
Contributions reçues	2'388'758		2'467'738	
Part cotisations des membres Patrimoine suisse	275'473	8%	272'622	8%
Contributions non affectées • Dons non affectés	46'065	1%	59'361	2%
Legs non affectés	40'553	1%	14'000	
 Dons non affectés résultant de mailings Produit de l'Écu d'or non affecté 	642'434 200'000	20% 6%	661'168 200'000	19% 6%
Contributions affectées	4 / 01507	(0)	001507	00
Dons affectés Legs affectés	140'597 1'043'636	4% 32%	60'587 1'015'000	2% 29%
 Produit de l'Écu d'or affecté au projet principal⁹ 	0	0=70	185'000	5%
Contributions publiques	570'904	17%	626'500	18%
Contributions de tiers ¹⁰	65'000	2%		
Produits des ventes et services	229'810		323'246	
Publications	178'288	5%	257'025	7%
Manifestations et séances Maison du patrimoine	17'136 34'386	1% 1%	15'997 50'224	0,5%
Autres produits	21'095	1%		1%
Autres produits	21 093	170	24'357	179
Charges d'exploitation	-3'066'426	100%	-3'245'756	100%
CHARGES LIÉES À DES PROJETS ET À DES PRESTATIONS ¹¹	-1'966'168	64%	-2'369'706	73%
Projets/campagnes	-639'869		-523'114	
Information et relations publiques Événements	-508'738 -325'186		-1'031'867 -232'075	
Maison du patrimoine	-492'393		-582'650	
CHARGES LIÉES À LA RÉCOLTE DE FONDS, À LA PROMOTION ET À L'ENCAISSEMENT CENTRAL'2	-351'437	11%	-369'196	11%
CHARGES ADMINISTRATIVES13+14	-748'821	24%	-506'854	16%
Résultat d'exploitation avant résultat financier et variations des fonds	209'141		196'085	
Résultat financier ¹⁵	463'900		30'113	
Charges financières	-30'119		-95'045	
Produits financiers	494'019		125'158	
Résultat avant variations des fonds et du capital	673'041		226'198	
Versements aux fonds affectés ¹⁶	-1'650'639		-1'272'759	
Prélèvements aux fonds affectés ¹⁷	504'360		577'408	
Résultat avant variations du capital de l'organisation	-473'238		-469'153	
Versements au capital lié de l'organisation Prélèvements au capital lié de l'organisation ¹⁸	-4'106 375'000		0 310'846	
Résultat après variations du capital lié de l'organisation	-102'344		-158'307	
Prélèvement (+)/dotation (–) capital libre de l'organisation	102'344		158'307	
Résultat de l'exercice après variations du capital de l'organisation	0		0	

Remarques sur le bilan et le compte d'exploitation

- Les papiers-valeurs et les placements sont gérés conformément aux directives de

- Les papiers-valeurs et les placements sont gérès conformément aux directives de placement de Patrimoine suisse.

 Placement à long terme auprès de l'Allgemeinen Baugenossenschaft Luzern (abl).

 Activation des coûts de la nouvelle banque de données des membres.

 Il s'agit là de factures de fournisseurs/créanciers pas encore acquittées.

 Dépenses pas encore comptabilisées.

 Dons affectés et contributions à des projets.

 L'affectation du capital de l'organisation (lié) est gouvernée par les objectifs stratériques de l'association. giques de l'association.
- La contribution liée provenant du projet principal de l'Écu d'or est attribuée tous les deux ans à Patrimoine suisse.
- deux ans a l'atrimoine suisse.

 Contributions liées à des projets.

 11–13

 Les charges d'exploitation incluent les coûts de personnel, de matériel et d'infrastructures.

 Le montant comprend aussi des dépenses pour les activités du comité, la conférence, l'assemblée des délégué-e-s et le développement de l'organisation.

 Le résultat englobe les dividendes ainsi que les gains et les pertes sur cours non réalisés.

 La dotation comprend les legs liés et les produits financiers.

 Attribution pour projets et charges financières.

 Attribution pour projets, Maison du patrimoine et collecte de fonds.

ÉCU D'OR

Il n'est guère d'autre action en faveur de la protection de la nature et du patrimoine qui ait autant marqué des générations que la vente de l'Écu d'or. Poursuivant une longue tradition, le conseiller fédéral Alain Berset a accueilli des élèves à Berne pour cet anniversaire. Un geste fort qui nous motive à poursuivre avec Pro Natura la promotion de la vente de l'Écu d'or.



Le conseiller fédéral Alain Berset accueille une classe au Palais fédéral, à Berne, à l'occasion des 75 ans de l'Écu d'or.

(Photo: Dominic Wenger/Écu d'or)

Chaque année depuis 1946, des milliers d'élèves parcourent les rues pour la campagne de l'Écu d'or. Des générations d'amis du patrimoine ont vendu cette pièce de chocolat afin de soutenir les activités de Pro Natura et de Patrimoine suisse. Au fil des années, nous avons toujours pu compter sur l'appui du Conseil fédéral. À l'occasion de ce 75° anniversaire, le conseiller fédéral Alain Berset a invité à Berne des participants à la vente. Un grand moment pour ces enfants et pour la protection de la nature et du patrimoine en Suisse.

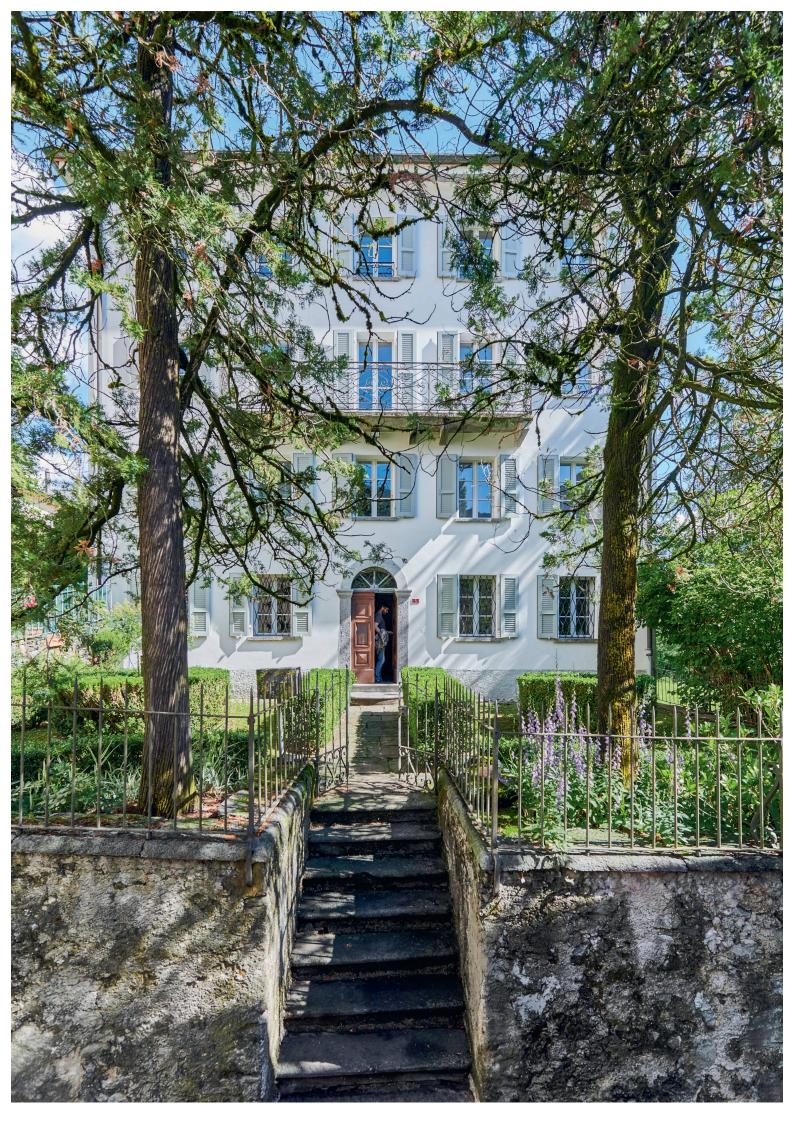
L'Écu d'or 2021 était consacré aux «Espaces sauvages». Même si la pandémie a entravé la vente pour la deuxième année consécutive, de nombreux enfants et adolescents sont descendus dans les rues et n'ont pas ménagé leurs efforts pour cette cause. Nous remercions chaleureusement les classes et les enseignants pour leur engagement.

Si les chiffres reculent depuis de nombreuses années, la vente de chaque écu nous réjouit toujours - c'est un geste de soutien à la nature et à la culture du bâti. Nous remercions aussi vivement La Poste et Coop Brico+Loisirs qui nous aident en vendant directement les écus dans leurs filiales.

PERSPECTIVES 2022

L'Écu d'or 2022 est consacré aux «50 ans du Prix Wakker». En Suisse, on construit beaucoup. La préservation de la nature et des précieuses terres agricoles passe par une densification de nos villes et villages qui respecte le patrimoine bâti et la qualité de vie. Depuis 50 ans, le Prix Wakker de Patrimoine suisse distingue des communes qui parviennent à relever ces défis.

Le rapport annuel détaillé peut être consulté sous www.ecudor.ch.



Demande record!

«Les vieux murs et les charpentes anciennes racontent des histoires. Un lieu merveilleux pour la détente et le bien-être»: voilà ce que retient un hôte de Vacances au cœur du Patrimoine de son séjour. L'objectif de la fondation – préserver sur le long terme des maisons historiques et les rendre accessibles – rencontre toujours plus d'intérêt: les vacances dans des monuments authentiques sont plus demandées que jamais.

Notre fondation Vacances au cœur du Patrimoine montre de manière exemplaire qu'un riche héritage culturel et une architecture de qualité peuvent apporter une vraie plus-value pour le tourisme. En préservant sur le long terme des bâtiments précieux, nous renforçons la relation des gens avec leur localité et leur région et contribuons, par la location de ces monuments, à la création de valeur dans des contrées souvent rurales.

La transformation marquée des comportements en matière de voyage et de vacances au cours de ces deux dernières années a entraîné une hausse totalement inédite de la demande pour nos monuments. Par rapport à une année 2020 déjà très fructueuse, le nombre de nuitées a encore augmenté de 45%. Elles se sont élevées à près de 41 000, soit un taux incroyable d'occupation de 84%. L'offre a été élargie à six objets supplémentaires durant l'année passée en revue. Ce sont désormais 48 maisons qui permettent de découvrir de l'intérieur le riche patrimoine bâti de la Suisse.

Le rapport d'activités détaillé de la fondation Vacances au cœur du Patrimoine peut être consulté sous www.vacancesaucoeurdupatrimoine.ch.

FAITS ET CHIFFRES 2021

Nombre d'objets au catalogue: 48 (dont 9 appartenant à la fondation et 3 confiés pour la communication)

Nombre de nuitées en 2021: 40 761 (sans les 3 objets de communication)

Édifices en chantier:

- Maison Heidi, Souboz (BE)
- Kaplanei, Ernen (VS)

Nouveautés en 2021:

- Haus am Platz, Jenaz (GR)
- Grosshaus, Elm (GL)
- Schlossgut Münchenwiler (en haut), Münchenwiler (BE)
- Casa Malussi, Bondo (GR)
- Rebarbeiterhaus, Douanne (BE)
- Casa Grande, Cumiasca (TI)

Autres projets:

Élaboration et lancement de «Marché Patrimoine – La plateforme pour les bâtiments historiques»

Conseil de fondation:
Beat Schwabe, président
Catherine Gschwind, vice-présidente
Werner Bernet
Andreas J. Cueni
Rafael Matos-Wasem
Julie Schär



La Casa Grande, à Cumiasca (TI), à gauche, et la Rebarbeiterhaus à Douanne (BE), en haut, sont entrées en 2021 au catalogue de Vacances au cœur du Patrimoine. (Photos: Gataric Fotografie)

$\frac{\text{FONDATION VACANCES AU CŒUR DU PATRIMOINE:}}{\text{COMPTES ANNUELS 2021}}$

Bilan au 31 décembre	2021	2020
ACTIFS	CHF	CHF
Actifs circulants	303'009	660'691
Liquidités	179'462	500'650
Créances résultant de ventes et services	68'361	74'129
Créances envers Patrimoine suisse	25'596	0
Autres créances à court terme	1'405	2'147
Actifs de régularisation:		
montants non encaissés		
- de Patrimoine Suisse	0	7'139
- de tiers	28'185	76'626
Immobilisations	4'810'695	2'446'402
Immobilisations corporelles: immeubles	4'810'695	2'446'402
Total actifs	5'113'704	3'107'093
PASSIFS	CHF	CHF
Capitaux de tiers à court terme	353'639	333'609
Dettes résultant d'achats et de services	303 033	333 003
- sur Patrimoine suisse	13'000	
- sur des tiers	319'347	271'084
Passifs de régularisation:		
- charges non payées	15'020	32'485
- produits encaissés d'avance	6'272	30'040
Capitaux de tiers à long terme	1'693'750	1'708'750
Engagements à long terme portant intérêts:		
- prêts privés	902'500	902'500
- prêts hypothécaires	791'250	806'250
Total capitaux de tiers	2'047'389	2'042'359
Capitaux affectés à des fonds	679'877	992'523
Fonds de rénovation général	496	27'137
Fonds de rénovation Taunerhaus	0	25'381
Fonds de rénovation Maison Heidi	0	333'320
Fonds de rénovation Casa Portico	0	124'050
Fonds de rénovation Kaplanei Ernen	47'566	251
Fonds d'assainissement Huberhaus	13'476	13'476
Fonds d'assainissement Taunerhaus	25'381	0
Fonds d'assainissement Casa Portico Fonds d'assainissement Haus Tannen	124'050 287'964	0 287'964
Fonds d'assainissement Flederhaus	180'944	180'944
Total capitaux de tiers et affectés à des fonds	2'727'266	3'034'882
Capital propre (capital de l'organisation)	2'386'438	72'211
Capital de la fondation	100'000	100'000
	-77'855	-27'789
Réserves sur le bénéfice libre		
Réserves sur le bénéfice libre Réserve valorisation des immeubles	2'364'293	0
		0

Compte de résultat 1.1 – 31.12	2021	2020
	CHF	CHF
Produits nets	1'078'347	1'097'290
Contributions et legs libres	184'063	156'225
Contribution de Patrimoine suisse		
pour le secrétariat	50'000	35'000
Dons affectés de tiers	108'800	368'120
Produits des loyers des objets en propriété	393'127	301'452
Commissions pour objets de tiers	321'523	216'364
Autres revenus	8'709	20'129
Produits visites d'inspection et suivis de travaux	12'125	C
Charges d'exploitation	-1'001'194	-892'52
Charges de personnel	-448'897	-404'783
Charges pour les monuments	-400'780	-275'553
Charges d'évaluation	-16'024	-27'275
Marketing et collecte de fonds	-55'879	-43'295
Autres charges d'exploitation	-79'614	-64'97
Charges pour «Erlebnis Baudenkmal»	0	-76'650
Résultat d'exploitation avant amortissements	77'153	204'763
Résultat d'exploitation avant résultat		
financier et variations des fonds	-350'331	-134'40
Amortissements des immobilisations	-415'164	-298'96
Pertes sur les débiteurs	-2'217	
Déduction impôt anticipé	-10'103	-40'20
Résultat de l'exercice avant variations	-362'712	-94'20'
des fonds et du capital Charges financières	-12'381	-8'133
Charges extraordinaires	0	-0130
	0401077	00144
Variation des fonds affectés	312'647	80'11:
Dotation au fonds de rénovation Taunerhaus	0	-69'765
Dotation au fonds de rénovation Maison Heidi	-31'342	-205'000
Dotation au fonds de rénovation Casa Portico	0 -104'100	-50'000
Dotation au fonds de rénovation Kaplanei Ernen		-15'340
Dotation au fonds de projets «Expérience Patrimoi	ne» 0 -25'381	-43'355
Dotation au fonds de projets Taunerhaus Dotation au fonds de projets Casa Portico	-25 38 I -124'050	(
Dotation au ionus de projets casa Fortico	-124 050	(
Prélèvement sur le fonds de rénovation Taunerhaus	s 25'381	226'196
Prélèvement sur le fonds de rénovation Flederhaus		6'600
Prélèvement sur le fonds de rénovation Maison Hei	idi 364'662	31'888
Prélèvement sur le fonds de rénovation Casa Portic		31'697
Prélèvement sur le fonds de rénovation Kaplanei Er		15'340
Prélèvement sur le fonds de rénovation général	26'642	40'612
Prélèvement sur le fonds d'assainissement Haus Ta		7'200
Prélèvement sur le fonds «Expérience Patrimoine»		104'039
Résultat de l'exercice avant dotation		
au capital de l'organisation	-50'065	-62'430
Datation ou /aválà coment ouvil a conital l'Es-	FOIGE	601/0
Dotation au/prélèvement sur le capital libre	50'065	62'43
Résultat de l'exercice après dotations	0	



Stiftung Ferien im Baudenkmal Fondation Vacances au cœur du Patrimoine Fondazione Vacanze in edifici storici Fundaziun Vacanzas en edifizis istorics

En 2005, Patrimoine suisse a créé la fondation Vacances au cœur du Patrimoine. Par la nomination des membres du conseil de fondation, Patrimoine suisse peut influencer les activités de la fondation. Le rapport annuel de la fondation Vacances au cœur du Patrimoine ainsi que le rapport de révision détaillé peuvent être téléchargés sur www.vacancesaucoeurdupatrimoine.ch.

Adopté par le conseil de fondation le 28 mars 2022

Beat Schwabe, président Kerstin Camenisch, secrétaire générale

MARCHÉ PATRIMOINE

Marché Patrimoine met en relation des propriétaires d'édifices historiques et des acheteurs intéressés. La plateforme facilite la recherche et la transmission d'objets précieux menacés. Son lancement est une réussite.

Lors d'un concours d'idées lancé par l'Office fédéral de la culture en 2018 à l'occasion de l'Année européenne du patrimoine culturel, le projet de plateforme immobilière pour les bâtiments historiques a été primé. Après une phase test, la fondation Vacances au cœur du patrimoine et Patrimoine suisse ont lancé début juin 2021 une version révisée de Marché Patrimoine. Cette dernière comprend une nouvelle rubrique «En pratique» qui donne des informations sur la vente et la restauration des édifices historiques.

Le lancement a été couronné de succès: sur 47 objets proposés, 17 ont trouvé un nouveau propriétaire et 466 personnes ont témoigné d'un intérêt concret à acquérir un bâtiment historique. Une villa entourée d'un jardin de contes de fées, située au Tessin (95), et une ancienne école bernoise (47) ont suscité le plus de prises de contact. Quelque 1100 personnes en moyenne visitent le site Web chaque semaine. Produit de niche sans concurrence directe, Marché Patrimoine a rencontré un vaste écho, en particulier dans les cercles de la protection du patrimoine, de la culture du bâti et de l'architecture. Comme le montre la demande, l'attention de groupes jusque-là peu familiers du patrimoine construit a aussi été éveillée.

www.marchepatrimoine.ch





Un des objets présentés sur «Marché Patrimoine»: la Villa Maini, à Arogno (TI), construite en 1909 (Photo: màd.)

SECTIONS ET TRAVAIL BÉNÉVOLE

Plus que dans toute autre organisation en Suisse, des centaines de bénévoles s'engagent au sein de nos 25 sections en faveur de la protection, de la conservation et d'une utilisation appropriée des monuments historiques, des sites construits et des paysages culturels. La sélection suivante livre un aperçu de la diversité des activités de l'ensemble des sections en 2021.

SECTION ARGOVIENNE DE PATRIMOINE SUISSE: DÉVELOPPEMENT DES VILLAGES

Comment pouvons-nous parer à la banalité des constructions en région rurale, afin de préserver et de développer les caractéristiques typiques des localités? Lors d'un congrès organisé par la section argovienne, des spécialistes ont étudié le développement du milieu bâti du point de vue de l'aménagement du territoire et montré comment ce dernier contribue, avec des instruments concrets, à la préservation des sites construits. La manifestation organisée en collaboration avec Patrimoine suisse, le Service de l'aménagement du territoire du canton d'Argovie, le parc du Jura argovien et la section Bâle-Campagne s'adressait aux professionnels de la construction, aux planificateurs et aux pouvoirs publics, ainsi qu'à toute personne intéressée. www.heimatschutz-ag.ch

PATRIMOINE VALAIS ROMAND: UN PRIX ATTRIBUÉ À CHAMOSON

Pour de nombreuses communes valaisannes, l'enjeu du moment consiste à concilier un traitement attentif du patrimoine culturel avec les objectifs du développement durable. Il convient de répondre aux exigences actuelles et futures, sans renier le passé. Pour le Prix de Patrimoine Valais romand 2021, le jury s'est intéressé aux défis de la mise en valeur et de la protection du patrimoine culturel en contexte. Chamoson est récompensée pour la maîtrise intelligente et élégante de ces défis ainsi que pour sa communication active et attentive avec la population. La commune a ainsi pu mener des actions de protection du patrimoine parfaitement adaptées. À l'occasion de cette distinction, le Clou rouge a fait halte dans la commune – depuis 2020, le Clou rouge parcourt la Suisse romande sur le thème des paysages culturels. www.patrimoinevalais.ch

SECTION VAUDOISE DE PATRIMOINE SUISSE: PUBLICATION SUR LE DOMAINE DE LA DOGES

Il y a 200 ans, le Domaine de La Doges a été acquis par Abram François de Palézieux dit Falconnet. À l'occasion de cet anniversaire, une publication a été consacrée à ce lieu extraordinaire qui a été légué en 1997 à la section vaudoise, encore appelée Société d'art public. La première partie de cet ouvrage paru en septembre 2021 pour les Journées du patrimoine est consacrée au développement architectural et paysager du domaine, dont l'existence est attestée dès le milieu du XVIIe siècle. La seconde partie du livre met l'accent sur le quotidien de la famille de Palézieux. Sans prétendre à l'exhaustivité,



Développement des villages: lors d'un congrès organisé par la section argovienne, des spécialistes ont étudié le développement du milieu bâti du point de vue de l'aménagement du territoire.

(Photo: Henri Leuzinger)

cet ouvrage permet d'aborder les richesses patrimoniales de La Doges dans leur diversité et apporte une contribution sur le développement des maisons de campagne dans la région veveysane ainsi que sur la vie culturelle et sociale des élites vaudoises. La publication peut être acquise auprès de la section vaudoise.

www.patrimoinesuisse-vd.ch

SECTION ZOUGOISE DE PATRIMOINE SUISSE: ARRÊT RELATIF À LA LOI SUR LA PROTECTION DES MONUMENTS

Le Tribunal fédéral (TF) a confirmé les objections de la section zougoise à l'égard de la loi sur la protection des monuments votée par le Grand Conseil. Ce texte n'était pas équilibré et le TF a ordonné au Conseil d'État de biffer la nouvelle disposition contestée, voulant que les bâtiments de moins de 70 ans ne puissent être protégés qu'avec l'accord de leurs propriétaires. En retenant le caractère contraignant de la Convention de Grenade pour les législations cantonales, l'arrêt du TF renforce la position des services des monuments historiques. Même à Zoug, la notion de monument historique ne sau-

rait être modifiée. Lorsque les législateurs cantonaux démantèlent la protection des monuments, le droit fédéral et le droit international leur posent des limites.

www.zugerheimatschutz.ch

SECTION SUISSE CENTRALE DE PATRIMOINE SUISSE: GEWERBEGEBÄUDE TRIBSCHEN

Avec la décision du Tribunal cantonal de Lucerne de juillet 2020, le Gewerbegebäude (bâtiment artisanal remontant à 1932) situé à la Tribschenstrasse à Lucerne devait être démoli. La section Suisse centrale a recouru au Tribunal fédéral contre cette décision et a obtenu gain de cause sur l'essentiel. Certes, le Tribunal fédéral n'est pas entré en matière sur le recours, car l'autorisation de démolir n'était qu'une décision incidente. Mais cet arrêt est d'une grande importance pour les futures procédures d'autorisation de construire, sachant que jusqu'ici Patrimoine suisse se voyait refuser le droit d'attaquer les décisions négatives de protection dans le cadre de la procédure particulière en vigueur à Lucerne. Il n'est ni dans l'intérêt de Patrimoine suisse, ni dans celui des constructeurs, qu'une décision doive d'abord être prise sur la question de la protection, sans tenir compte du projet de nouvelle construction, puis sur l'autorisation de démolir, pour enfin traiter du nouveau projet, indépendamment de tout le reste, avant qu'un examen définitif par le Tribunal fédéral soit possible au terme de ces trois procédures successives.

www.innerschweizer-heimatschutz.ch

PATRIMOINE BERNOIS: BÂTIMENTS DE GRANDE VALEUR

Dans le canton de Berne, la diversité des bâtiments et de la culture du bâti est impressionnante. Patrimoine bernois est parti à la recherche d'édifices d'une valeur particulière. Les spécialistes du patrimoine bâti, issus des sept régions de Patrimoine bernois, ont sélectionné des petites constructions, des maisons ou des ensembles bâtis qu'ils avaient remarqués lors de leur

SECTIONS ET TRAVAIL BÉNÉVOLE

activité de conseil ou à titre bénévole - que ce soit en raison du soin apporté à la construction, d'une transformation respectueuse ou parce qu'ils ont été amoureusement entretenus durant des décennies. Au gré de la série «Bâtiments de grande valeur», la section a présenté un objet par mois en 2021, à l'enseigne de la découverte de la culture du bâti du canton de Berne.



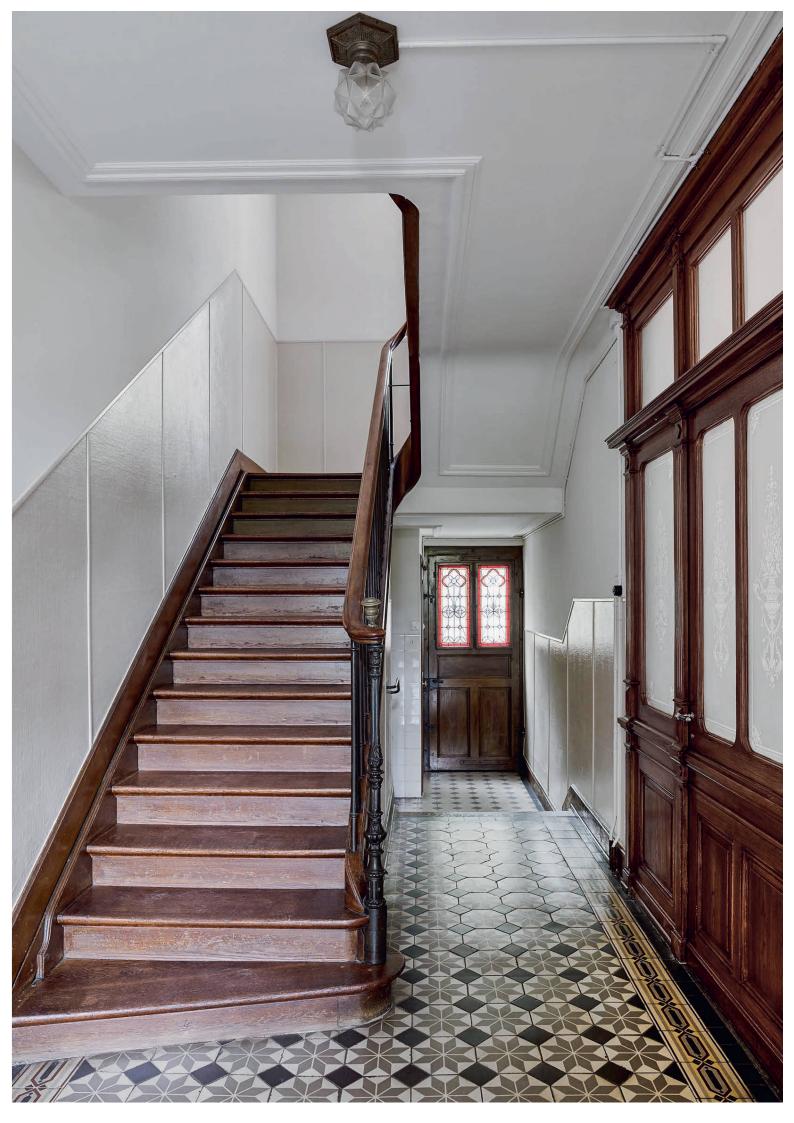
Un des «bâtiments de grande valeur» présentés par Patrimoine bernois: une maison d'habitation assainie à la rue du Général-Dufour, à Bienne (Photo: Remo Zehnder)

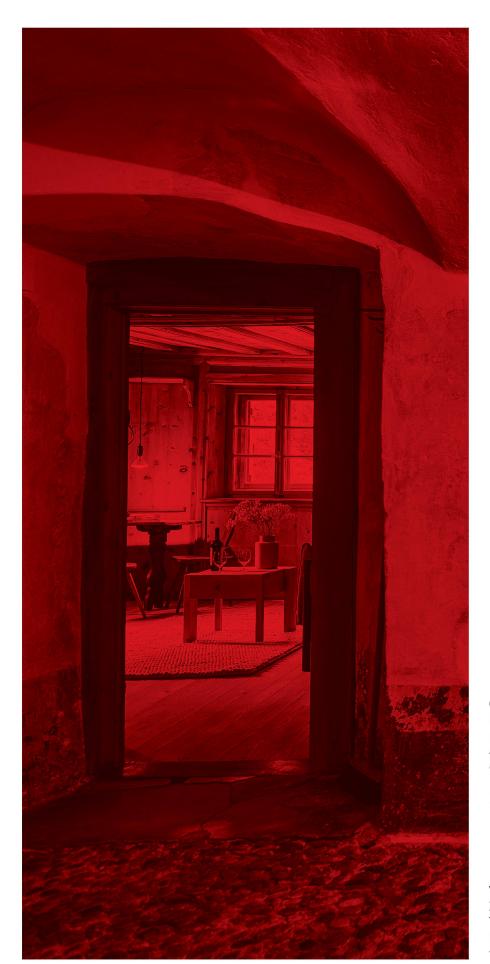
SECTION BÂLE-VILLE DE PATRIMOINE SUISSE: 50 ANS DE LA DISTINCTION ARCHITECTURALE

Depuis 1969, la section Bâle-Ville distingue des rénovations et des nouvelles constructions exemplaires. À l'occasion de l'annonce des lauréats 2021 en septembre, elle a porté un regard rétrospectif sur le demi-siècle écoulé avec la publication d'un livre. Une sélection des objets les plus intéressants est présentée par l'image et par le texte. «Les premières années, il n'a pas toujours été simple de distinguer des constructions nouvelles», écrivent Uta Feldges et Robert Schiess dans l'avant-propos. «Il a fallu attendre les années 1980 et l'arrivée d'une nouvelle génération d'architectes pour que cela change.» La publication «50 Jahre Bautenprämierung» peut être commandée auprès de la section Bâle-Ville.

www.heimatschutz-bs.ch

Un immeuble rénové au Schaffhauserrheinweg, primé par la section Bâle-Ville (Photo: Ariel Huber)





Ce rapport annuel a été approuvé le 7 mai 2022 par la conférence des président-e-s en vue de son adoption par l'assemblée des délégué-e-s.

Le président: Martin Killias Le secrétaire général: Stefan Kunz

Patrimoine suisse Villa Patumbah Zollikerstrasse 128, 8008 Zurich T 044 254 57 00 info@patrimoinesuisse.ch www.patrimoinesuisse.ch